

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 1

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu de méthylène phéniqué**L-F-T-N****Attention****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 105 147 / 105332
Nom commercial : Bleu de méthylène phéniqué
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)

Éléments d'étiquetage

Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu de méthylène phéniqué

L-F-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Bleu de méthylène	: < 2 %	61-73-4	200-515-2	----	----	Xn; R22 Acute Tox. 4 (H302)
Phénol	: < 2 %	108-95-2	203-632-7	604-001-00-2	----	Muta. Cat. 3; R68 T; R23/24/25 Xn; R48/20/21/22 C; R34 Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Acute Tox. 3 (H301) Skin Corr. 1B (H314) Muta. 2 (H341) STOT RE 2 (H373)
Ethanol	: <= 10 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	----	F; R11 Flam. Liq. 2 (H225)
Propane-2-ol	: < 1 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	----	F; R11 R67 Xi; R36 Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336)
Eau	: ... 85 %	7732-18-5	----	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
Butanone	: < 1 %	78-93-3	201-159-0	606-002-00-3	----	F; R11 R66 R67 Xi; R36 Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)

Autres informations

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Dioxyde de soufre.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu de méthylène phéniqué

L-F-T-N

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039). Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

Contrôle de l'exposition

- France

VME [mg/m3] : (Phénol) : 7,8

VME [ppm] : (Phénol) : 2

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Bleu de méthylène phéniqué
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Bleu(e).
- Odeur** : Phénolée.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : Non applicable.
- Point de fusion [°C]** : Aucune donnée disponible.
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans l'eau** : Aucune donnée disponible.
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu de méthylène phéniqué

L-F-T-N

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Chaleur.

Matières à éviter : Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Zinc (Zn). Bases fortes. Acides forts.

Polymerisation dangereuse : Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Aucune donnée disponible.
- Cutanée : Nocif par contact avec la peau. Absorbé par la peau. Irritant pour la peau. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut conduire à une dermatite.
- Oculaire : Très irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
- Ingestion : Aucune donnée disponible.
- Autre : Phénol pur [108-95-2] : La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Peut causer un choc circulatoire, des difficultés respiratoires et des convulsions. Peut causer une défaillance respiratoire. Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Provoque une lésion du foie et des reins avec risque d'apparition d'une insuffisance hépatique et rénale.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : (phénol pur) : 340

Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin) : (phénol pur) : Brûlures.

Irritation des yeux (lapin) : (phénol pur) : Destruction des tissus oculaires.

Irritation des membranes muqueuses (lapin) : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

- Autre : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Effets cancérogènes : Phénol pur [108-95-2] : Agence Internationale pour le Recherche sur le Cancer (IARC) : Groupe 3.

Effets mutagènes : Phénol pur [108-95-2] : Mutagène catégorie : 2 (selon le Règlement CE n°1272/2008) : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Autres informations toxicologiques : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Bleu de méthylène phéniqué

L-F-T-N

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques

: Toxique pour la vie aquatique.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Peut polluer les eaux potables.
(phénol pur) : Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 10mg/L/48h.
(phénol pur) : Toxicité pour les poissons : Onchorhynchus mikiss CL50 5,4 mg/L/96h.
(phénol pur) : Toxicité pour les algues : Selenastrum capricornum CI50 : 66mg/L/5j.

Persistance et dégradabilité

: (phénol pur) : Biodégradation rapide.

Potentiel de bio-accumulation

: (phénol pur) : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
: **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name

: UN2821 PHÉNOL EN SOLUTION, 6.1, III, (E)

- No ONU

: 2821

- I.D. n° :

: 60

Transport terrestre**- ADR/RID**

: Group : III
Class : 6.1

Transport par mer**- Code IMO-IMDG**

: UN 2821 phénol en solution

- Classe

: 6.1

- Groupe d'emballage

: III

Transport aérien**- ICAO/IATA**

: UN 2821 Phenol solution

- IATA - Classe ou division

: 6.1

Groupe d'emballage IATA

: III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres

: Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

: EUH066 - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225 - H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 - H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H302 - H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H311 - H311 : Toxique par contact cutané.
H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 - H331 : Toxique par inhalation.
H336 - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341 - H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Révision nr : 0
		Date : 26 / 7 / 2019
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
Bleu de méthylène phéniqué		L-F-T-N

SECTION 16. Autres informations (suite)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

Règlement CE 1907/2006